

LUNDI 12 FÉVRIER 2024

À la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'édifice Bruyère, à dix-neuf heures;

à laquelle session sont présents :

M ^{me} Josée Beaulé	M ^{me} Marie-Joe Morin
M. Robert Bureau	M ^{me} Nathalie Simard
M. Marco Clément	M ^{me} Caroline Thérien (Teams)
M ^{me} Marie-Michèle Héroux	M. Michel Trahan
M ^{me} Anabelle Landry-Genesse	M ^{me} Célia Vincent-Cadieux

Tous membres du conseil d'administration formant quorum sous la présidence de M^{me} Caroline Thérien.

Le siège numéro 6 (membre représentant le personnel de soutien) est à combler.

M^{mes} Marie-Claude Lozier, Andréane Gauthier, Monia Jacques et Joëlle Thiboutot sont absentes.

Assistent également à cette séance :

M. Éric Larivière, directeur général
M^{me} Myriam Ramos, secrétaire générale et responsable du traitement des plaintes
M^{me} Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières
M^{me} Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs et complémentaires
M^{me} Mélanie Perron, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
M. Joël Fleury, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire
M. Claude Lemens, directeur du Service des ressources informationnelles

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Quorum

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte. Nous accueillons M^{me} Josée Beaulé, nouveau membre représentant le personnel d'encadrement à la suite du départ à la retraite de M^{me} Nicole Lavoie.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Michel Trahan, appuyé par M. Robert Bureau et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2023

Le procès-verbal de cette réunion ayant été remis aux membres en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par M^{me} Anabelle Landry-Genesse, appuyée par M^{me} Marie-Michèle Héroux et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

CA-2024-0183

CA-2024-0184

4. RÉSOLUTIONS

CA-2024-0185

4.1. Adoption du règlement no. 30 - Procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents

CONSIDÉRANT la nouvelle Loi concernant le protecteur national de l'élève et le nouveau système de traitement des plaintes;

CONSIDÉRANT qu'un nouveau règlement doit être mis en place pour faciliter la recherche d'une solution lorsque survient un différend entre un élève ou ses parents d'une part et un ou des représentants d'un établissement ou d'un service dispensé par le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue (CSSLT), d'autre part;

CONSIDÉRANT que le présent règlement est adopté conformément aux dispositions de l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique (LIP,) LRQ c.l-13.3; et Loi sur le protecteur national de l'élève, RLRQ c. P-32.01, articles 16, 23 et 89

Il est alors proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M. Marco Clément d'adopter le règlement no. 30 portant sur la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2024-0186

4.2. Contrat pour la réfection du stationnement et du réseau de drainage souterrain à l'école Marcel-Raymond de Lorrainville

CONFORMÉMENT au règlement de délégation de pouvoir numéro 28;

Il est alors proposé par M. Michel Trahan appuyé par M^{me} Josée Beaulé d'octroyer le contrat pour la réfection du stationnement et du réseau de drainage souterrain à l'école Marcel-Raymond de Lorrainville à l'entreprise TEM Entrepreneur Général pour un montant total de 1 750 597,73 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2024-0187

4.3. Désignation – membre du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie de l'Abitibi-Témiscamingue

CONSIDÉRANT que les membres des conseils d'administration sont assujettis au Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone, adopté en 2022 par le ministre de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la résolution CA-2023-0143 relative à la désignation des membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James;

CONSIDÉRANT le poste vacant en raison du désistement de M. Alfonso Torres Insignares;

Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M^{me} Célia Vincent-Cadieux de désigner M. Denis Beauvais, membre du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie de l'Abitibi-Témiscamingue pour la durée du mandat à compléter.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2024-0188

4.4. Contrat pour la réfection du stationnement, des accès et du réseau de drainage souterrain à l'école Rivière-des-Quinze de Notre-Dame-du-Nord.

CONFORMÉMENT au règlement de délégation de pouvoir numéro 28;

Il est alors proposé par M. Michel Trahan appuyé par M^{me} Marie-Joe Morin d'octroyer le contrat pour la réfection du stationnement des accès et du réseau de drainage souterrain à l'école Rivière-des-Quinze de Notre-Dame-du-Nord à l'entreprise Construction Girard pour un montant total de 950 151,00\$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2024-0189

4.5. Contrat pour l'installation d'un nouvel ascenseur à l'école Marie-Assomption de Saint-Bruno-de-Guigues (Mesure 30850 amélioration à l'accessibilité des immeubles)

CONFORMÉMENT au règlement de délégation de pouvoir numéro 28;

CONFORMÉMENT au règlement sur les contrats de construction des organismes publics, article 18.

Il est alors proposé par M. Marco Clément appuyé par M^{me} Anabelle Landry-Genesse d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à négocier le prix soumis pour le contrat d'installation d'un nouvel ascenseur à l'école Marie-Assomption de Saint-Bruno-de-Guigues avec l'entreprise Maçonnerie Gilles Caya inc. et ce dans le respect des budgets alloués et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2024-0190

4.6. Calendrier scolaire – secteur des jeunes

CONSIDÉRANT les discussions avec le syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi-Témiscamingue (FSE-CSQ) sur la distribution des jours de travail dans le calendrier scolaire 2024-2025;

Il est proposé par M. Michel Trahan, appuyé par M^{me} Célia Vincent-Cadieux d'adopter le calendrier scolaire 2024-2025, tel que présenté dans le document **DSRH-2324-05**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

5. INFORMATION

5.1. Proposition de renommer le centre administratif

Le directeur général présente aux membres du conseil d'administration une proposition pour renommer le centre administratif afin de souligner les accomplissements et la carrière d'un bâtisseur en éducation au Témiscamingue.

5.2. L'essentiel de la loi 23

Le directeur général présente l'essentiel des changements à la suite de l'adoption du projet de Loi 23.

5.3. Suivi des objectifs de la direction générale et des directions de service 2022-2023

Chaque direction de service présente l'état d'avancement des objectifs de ses secteurs d'activités.

5.4. Suivi des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes

La directrice des Services financiers présente et donne des explications au sujet des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes.

5.5. Engagement de personnel

La directrice du Service des ressources humaines présente les engagements des dernières semaines (document **DSRH-2324-06**).

5.6. Suivi au comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA)

La directrice des Services éducatifs et complémentaires nous informe sur les sujets discutés à la dernière rencontre du comité.

5.7. Déclaration d'intérêts des principaux dirigeants

La directrice du Service des ressources financières présente le formulaire et informe les membres qu'ils doivent remplir le formulaire seulement si des changements ont eu lieu durant la dernière année.

6. HUIS CLOS STATUTAIRE

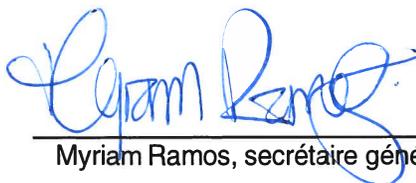
CA-2024-0191

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M. Michel Trahan et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisément 20 h 22 lorsque les délibérations prennent fin.



Caroline Thérien, vice-présidente



Myriam Ramos, secrétaire générale